

CONSEIL MUNICIPAL**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 26 Décembre 2023****OBJET : 30/2023****DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS LE VINGT-SIX DÉCEMBRE à NEUF HEURES TRENTE
Présents :	19	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Absent (s)	3	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Grégory NOEL ; M. Vincent PERRIER ; M. Philippe BRIAT ; M. Serge MARTY – Conseillers municipaux –
Pouvoir (s)	7	Mme Babeth TEYCHENE à M. Joël COLLET – M. Bernard LAVERGNE à M. Jean-François BUER – Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER – Mme Laurianne VEYRET à Mme Nathalie RICHASSE – Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS – M. Laurent MAILLARD à M. Vincent PERRIER – M. Grégory NOEL à Mme Michelle COMBA

Secrétaire de séance :

M. Julien BOUILLOT

Date d'envoi de la convocation : 20 décembre 20

20 décembre 2023

Expose

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, soit par vote de transfert, abondement ou retrait, en actualisant ainsi les prévisions budgétaires initiales votées par le Conseil Municipal, elle consolide le budget de l'exercice avec le respect de son équilibre.

Monsieur le Maire propose ainsi les modifications suivantes :

SECTION INVESTISSEMENT

Opérations / comptes	Chapitre globalisé	fonction	montant
Opérations d'ordre entre sections	Ordre budgétaire		
28031/dépenses - amortissement frais d'études	040	01	+ 790.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cptes	Fonct	Libellé comptes	Chapitre globalisé	montant	montant
Dépenses					
6541	020	Créances admises en non-valeur		+2 872.00	
6542	020	Créances éteintes		+3 420.00	
6574	025	Subv. Fonct. Aux associations		+ 4 000.00	
6615	020	Intérêts/comptes		+4 000.00	
6711	020	Intérêts moratoires/marchés		+4 300.00	
673	020	Titres annulés		+6 250.00	
678	020	Autres charges exceptionnelles		+36 472.00	
022	020	Dépenses imprévues			- 61 314.00
Total des virements dépenses				+61 314.00	- 61 314.00
Recettes			Ordre budgétaire		
7811	01	Reprise sur amortissements	042	+790.00	

**Le Conseil Municipal de Foulayronnes,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la décision modificative n° 02 au budget 2023 telle que définie dans le tableau ci-dessus

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Le secrétaire de séance,
Julien BOUILLOT**



**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que
dessus
Pour extrait conforme,**

Le Maire de Foulayronnes,

Bruno DUBOS.

